

Arrêté du 6 mai 1996 fixant les modalités du contrôle technique exercé par les communes sur les systèmes d'assainissement non collectif

Auteurs du document : LAURENT JL, GIRARD JF, THENAULT M, MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE : DIRECTION DE L'EAU (DE), MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA COHESION SOCIALE ET DU LOGEMENT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Mots clés : EAU, ARRETE, ASSAINISSEMENT AUTONOME, LOI EAU 92-3, CONTROLE, J- EAU

Date : 1996

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : 78521

Langue : Français

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/arrete-du-6-mai-1996-fixant-les-modalites-du-controle-technique-exerce-par-les-communes-sur-les-syst0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

